

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT  
du NORD  
-----

Commune de  
ROMBIES  
-et-  
MARCHIPONT  
-----

Membres du  
Conseil municipal

En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 4  
Votants :

Date de la convocation :  
07/04/2024

Date d'affichage :  
07/04/2024

Objet de la délibération :  
DEL 13\_2024

**Subventions  
aux associations**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mme Agnès DOLET, Maire, M. Bernard LEFEBVRE, M. Jean-Robert CLEMENT, Mme Françoise ROGER, adjoints, M. Paul DELCOUR, M. Ghislain BERTRAND, M. Benoit DUPONT, M. Grégory DELEPIERRE, M. Samuel ZIDOURI, Mme Angélique DELHUILLE.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Audrey CHARLET avait donné procuration à Mme Angélique DELHUILLE, M. Frédéric POIX avait donné procuration à Mme Agnès DOLET, M. Sébastien JAROSZ avait donné procuration à M. Samuel ZIDOURI, Mme Anastasia VERET avait donné procuration à M. Jean-Robert CLEMENT.

Absent(e) excusé(e) : /

Absent(s) : M. Geoffrey ANTIDORMI

A été nommée secrétaire : Mme Françoise ROGER.

La commune souhaite encourager les associations qui oeuvrent à Rombies-et-Marchipont pour proposer des activités et des temps forts aux habitants.

Afin de les aider dans le montage d'évènements ou dans le fonctionnement général de l'association, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer des subventions au titre de l'année 2024.

Madame le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

Association	Montants 2024 en euros
C.H.A.R.M.	250,00
Club d'entraide et amitié	250,00
Ecole de musique	750,00
Harmonie communale	1700,00
La Patriote	250,00
Les Gaillets en fête	2000,00
Les pêcheurs sebourgeois et rombinois	300,00
R de Danse	250,00
R et M com	150,00
Restaurants du cœur	100,00
Sté de Chasse de Rombies	250,00

Après avoir entendu les propositions de subventions aux associations,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Décide,

D'APPROUVER le versement des subventions aux associations au titre de l'année 2024 conformément au tableau ci-dessus. Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2024.

C.H.A.R.M. - 12 voix Pour - Mme Agnès DOLET ne prend pas part au vote.

Club d'entraide et amitié - 13 voix Pour - M. Bernard LEFBVRE ne prend pas part au vote.

Ecole de musique - 13 voix Pour - M. Bernard LEFBVRE ne prend pas part au vote.

Harmonie communale - 13 voix Pour - M. Bernard LEFBVRE ne prend pas part au vote.

La Patriote – 14 voix Pour

Les Gaillets en fête– 14 voix Pour

Les pêcheurs sebourgeois et rombinois– 14 voix Pour

R de Danse– 14 voix Pour

R et M com – 13 voix Pour - M. Bernard LEFBVRE ne prend pas part au vote.

Restaurants du cœur– 14 voix Pour

Sté de chasse de Rombies– 14 voix Pour

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Agnès DOLET.

